

# Compte-rendu Conseil de gestion plénier du 10 novembre 2023

*La séance est ouverte à 09h30 sous la présidence de M. William BERTUCCI*

## Membres présents :

Collège des Professeurs : William Bertucci, Elisabeth Rosnet,

Collège des autres Enseignants : Florence Prouteau

Collège des étudiants : Justin Debeve, Maëline De Barquin-Bernard

Collège des Personnels BIATSS : Anne Robert Giacomel, David Imbert

Personnalités extérieures : Jean-Jacques Louis, Jean-Paul Monchablon

Membres de droit : William Bertucci, Sébastien Croyet

## Etaient représentés :

Agnès Bilbeau par Florence Prouteau,

Philippe Noirez par William Bertucci

Ahlem Arfaoui par Anne Robert Giacomel,

Laurent Bernard par David Imbert,

Yvan Favaudon par Jean-Jacques Louis

Thomas Dubois par Jean-Jacques Louis.

## Ordre du jour :

### Point d'information

- 1) Approbation du compte-rendu du 28 septembre 2023
- 2) Validation des maquettes et volumes horaires de la future accréditation après arbitrage.
- 3) Composition des jurys d'examen 2023/2024
- 4) Question diverse

Le Doyen salue les membres du Conseil présents et les remercie pour leur participation à ce Conseil de Gestion.

## Point d'information

### SCOLARITE

Monsieur Bertucci informe les membres du CG de l'absence prolongée de la responsable de scolarité de la composante, Monsieur Croyet tient à remercier particulièrement l'ensemble des agents de la scolarité pour leur investissement en cette période chargée et difficile compte tenu de ce contexte.

Le Doyen fait état d'un entretien qui a eu lieu le 25 octobre, à sa demande, ayant pour objet d'exposer à la DGS et à la Directrice des RH la situation critique dont souffre la composante au niveau des RH, communiquer l'ensemble des éléments à sa disposition et espérer trouver des solutions avec les services centraux.

Monsieur Louis indique qu'a été porté à sa connaissance l'existence d'un rapport d'un syndicat dans lequel la responsable de la scolarité mettrait en cause la direction de la composante et dans lequel elle prétend ne pas avoir été aidée dans ses fonctions. Le Doyen confirme en précisant avoir découvert l'existence d'un tel rapport, qu'on ne lui a pas permis de lire, à l'occasion de la réunion du 25 octobre. Il réfute les déclarations de l'agent concerné et déclare qu'une réponse sera apportée par la direction à la DGS sur la base du peu d'éléments dont il dispose.

Lors de l'entretien accordé à la direction de l'UFR par les services centraux, la DGS a porté à la connaissance du Doyen l'existence d'un dispositif dénommé « état des lieux » dirigé par les RH, ayant pour objectif d'uniformiser les procédures, en lien avec la nomination d'une nouvelle DGSA, mais aussi de détecter les problèmes éventuels et proposer des pistes pour les résoudre. Ce dispositif a déjà

débuté par les composantes présentes sur le campus Croix-Rouge et doit être étendu aux autres. L'UFR STAPS aurait été bien entendu concerné, mais compte tenu des problèmes rencontrés la DGS demande que ce service nous soit proposé en priorité. Les RH prendront contact avec nous prochainement pour les aspects organisationnels.

#### CONGRES ACAPS

La 20ème édition du congrès de l'ACAPS s'est déroulée du 31/10 au 02/11. Le congrès a été une belle réussite, il s'agit du 2<sup>nd</sup> congrès au niveau du nombre d'inscription.

M. Bertucci remercie particulièrement les étudiants qui ont aidé à l'organisation.

#### CONGRES ANESTAPS

Parallèlement, les étudiants de l'ARES ont eu à organiser le 49<sup>e</sup> congrès de l'ANESTAPS. Monsieur Bertucci souligne la qualité des intervenants et interventions.

A l'occasion de ce congrès, Mme Lily Rogier a été élue présidente de l'ANESTAPS.

#### SEMINAIRE C3D

A l'occasion du séminaire de la C3D, il a été précisé les modifications envisagées pour les concours de professeurs de l'éducation nationale et. Ces concours pourraient être ouverts en fin de cycle de L3 dès 2025 pour le concours des écoles, et 2026 pour le concours de professeur du second degré.

## 1) Approbation du compte-rendu du 28 septembre 2023

### Vote du conseil de gestion :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2) Validation des maquettes et volumes horaires de la future accréditation après arbitrage

Monsieur Pierret présente aux membres du conseil le projet de valorisation de l'engagement étudiant.

-Selon le cadrage URCA, la valorisation sera proposée aux étudiants impliqués dans une projet associatif, citoyen culturel, sportif, solidaire en lien avec une association convention avec l'URCA ou aux étudiants en services civiques.

-Le projet doit permettre d'acquérir des compétences en lien avec le projet de formation et le projet professionnel de l'étudiant.

- Le dossier d'engagement sera étudié par la commission de validation des projets pour validation ou non. Une convocation sera ensuite envoyée à l'étudiant pour une soutenance

### Vote du conseil de gestion :

Le projet de valorisation de l'engagement étudiant est adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean-Jacques Louis quitte le conseil pour une autre réunion.

Monsieur Bertucci présente aux membres du conseil les projets de maquette.

Les membres souhaiteraient faire préciser les intitulés des UE suivants :

- UE41 : « stage animation (50H minimum), pour chaque mention
- UE 63 : « stage (\_\_\_ H minimum), le nombre d'heure devant être vérifié avec les responsables de mention

Concernant le Master AES, de l'UFR SESG, coporté par l'UFR STAPS, les membres du conseil s'interrogent sur le nom de ce master, connoté Sciences Economie.

Il est également noté un nombre d'heure inférieur à 400 H par semestre,

### Vote du conseil de gestion :

Les propositions de maquette sont adoptées par 9 voix pour et 3 contre.

### 3) Composition des jurys d'examen 2023/2024

Les compositions de jury sont présentées au conseil  
(Licence – Licence professionnelle – Master – DU SMPP + DU Recherche).

**Vote du conseil de gestion :**

Les compositions de jury sont adoptées à l'unanimité.

### 4) Question diverse

Madame Bilbeau souhaiterait solliciter la composante pour l'inscription de 6 étudiants au concours de danse internationale Reims millésime qui se déroulera le 20/01/2024 (environ 250 €).

Les représentants étudiants indiquent que ce type de demande pourraient faire l'objet d'un financement FSDIE. Mme Bilbeau sera invitée à les contacter afin d'envisager une demande d'aide exceptionnelle compte tenu de l'information tardive.

Un avis favorable à cette demande est apporté sous réserve de budget disponible.

Fin de la séance à 12h30